

NUMERO 09

QU'EST DEVENU
LE MODÈLE SOCIAL-DÉMOCRATE ?

BRUNO VINIKAS

PAUVÉRITÉ

Le trimestriel du Forum bruxellois
de lutte contre la pauvreté

Le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté réunit une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnels, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique et analyse transdisciplinaire. En produisant des recommandations et des solutions, notre objectif est de sensibiliser l'opinion publique et le monde politique aux problèmes de la pauvreté en ville. – www.fblp.be

Préambule

La question des inégalités sociales est, pour l'essentiel, absente des préoccupations politiques actuelles. Les modèles récents entendent lutter contre la pauvreté en s'abstenant de toute réflexion sur les mécanismes structurels qui la produisent. Dans ce contexte idéologique particulier, la pauvreté n'est plus considérée comme la conséquence d'une inégale répartition des richesses. Elle est, au mieux, un accident dans une trajectoire biographique, au pire une faute individuelle devant être expiée dans les méandres des dispositifs d'activation.

Ce constat posé, il est bon de rappeler, avec Bruno Vinikas, que nous disposons d'une série de dispositifs destinés à réduire ces inégalités : les mécanismes de redistribution englobés dans l'appellation d'Etat social. Depuis les années 1980, pourtant, nous assistons à leur lente dégradation et à la dénaturation de leurs principes. En bref, ce modèle, qui fut le principal moteur des « Trente Glorieuses », semble aujourd'hui voué à disparaître devant un néolibéralisme apparemment triomphant.

La contribution de Bruno Vinikas, pourtant, esquisse un futur proche qui n'est pas nécessairement celui d'une lente agonie de l'Etat social. En brassant les apports récents de différents auteurs, Vinikas dégage une série de pistes qui permettent d'imaginer la réinvention de cet Etat social. >

Deux de ces pistes sont particulièrement interpellantes pour la société civile bruxelloise. La première est celle de l'urgence à investir le niveau européen, bastion de politiques conservatrices extrêmes, comme champ de luttes sociales. La seconde est celle de l'opportunité de faire du niveau institutionnel régional, proche par nature du terrain social, le creuset permettant d'inventer de nouvelles formes d'économie, de solidarité et de redistribution sociale ●

INTRODUCTION

A ma famille, dont les traditions anciennes et les discussions actuelles m'ont puissamment aidé pour l'analyse des questions sur les inégalités sociales.

L'Etat social est le produit historique d'un ensemble de processus économiques, sociaux et politiques qui se sont manifestés, en Belgique comme dans l'ensemble du monde occidental, avec des variantes parfois importantes. Ces processus ont mis près d'un siècle à aboutir aux modes de fonctionnement qui sont ceux de la période des années 1945-1975, période qui a été qualifiée pour cette raison des « Trente Glorieuses ».

Toutefois, avec le début des années 1980, l'Etat social a amorcé une marche descendante perdant peu à peu la vigueur et l'efficacité de ses caractéristiques principales et en particulier en matière de protection sociale et de limitations des effets des inégalités. Dès lors, le présent article se propose de traiter trois séries de questions en rapport avec cette dégradation de l'Etat social.

- 1-** Quelles ont été les principales composantes du modèle politique, que nous avons appelé le « modèle social-démocrate », qui a produit l'Etat social ?
- 2-** Quels sont les phénomènes qui ont provoqué la dégradation de l'Etat social à partir des années 1980 ?
- 3-** Le modèle social-démocrate peut-il encore constituer un cadre de référence pour la lutte contre les inégalités ?

1. LE MODÈLE SOCIAL-DÉMOCRATE : SES PRINCIPALES COMPOSANTES

Même si les inégalités sociales remontent à la nuit des temps, notre regard historique s'attachera à l'époque moderne et, plus précisément, au 19^e siècle. Cette époque connaît un développement économique dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire et ce principalement dans les industries manufacturières. On parlera alors de « révolution industrielle » dont les activités s'opèrent dans les modalités d'organisation propres au système capitaliste.

L'HÉRITAGE DES LUTTES OUVRIÈRES

Les conditions de travail des nouvelles populations ouvrières, provenant surtout des campagnes, seront très dures : journées de travail allant souvent jusqu'à douze heures, travail des enfants et des femmes, salaires de misère. La concentration nouvelle de ces populations dans des villes industrielles ou dans des bourgs charbonniers facilitera la prise de conscience collective de leur exploitation et débouchera progressivement à la fois sur des luttes ouvrières et l'organisation concrète de solidarités nouvelles : syndicats, caisses de grève, caisses de solidarité (par exemple pour assurer un minimum financier lors d'un accident de travail).

On peut ainsi observer que tout au long de la deuxième moitié du 19^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, les travailleurs ont progressivement appris à s'organiser pour des revendications sociales de plus en plus globales, à créer leurs propres structures d'entraide et des coopératives de consommation et de production, à revendiquer des droits politiques nouveaux. Ces revendications ont mis beaucoup de temps pour aboutir, qu'elles portent sur l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail, la mise en place des structures obligatoires de protection sociale ou le suffrage universel.

Ce processus s'est accompagné d'une construction sociale particulière utilisant le concept de « classe ouvrière » et quelques-uns de ses dérivés tels que « conscience de classe » et « unité de classe ». Bien que de nature purement idéologique, ces concepts ont pu jouer le rôle de puissants leviers pour renforcer, pendant des décennies, les luttes de toutes natures des travailleurs qui les ont adoptés. Entretemps, ces travailleurs ont connu des diversifications de fonctions et de statuts importants mais la référence ouvrière est longtemps restée vivace.

A l'énumération des circonstances historiques qui ont favorisé la concrétisation de l'Etat social, il faut ajouter un facteur politique circonstanciel. Dès la fin du 19^e siècle, une partie des forces politiques conservatrices se sont mises à craindre que les masses ouvrières, de plus en plus combattives, finissent par adopter des perspectives révolutionnaires par désespoir de voir leurs revendications systématiquement rejetées. Il leur a donc paru prudent de faire droit à certaines de ces revendications tant qu'elles continuaient à se maintenir dans une perspective réformiste et légaliste. Cette crainte du socialisme révolutionnaire s'est muée en crainte du communisme après la révolution russe de 1917.

En Belgique, c'est finalement en décembre 1944 que les fondements actuels de la Sécurité sociale ont été mis en place par arrêtés-lois. En outre, il a été prévu que ses différentes branches, chargées à la fois

de collecter les cotisations et d'effectuer les paiements des différentes interventions sociales, seraient gérées de manière paritaire par les organisations patronales et syndicales. Ces principes sont toujours en vigueur.

LA « PROPRIÉTÉ SOCIALE » DU PAYS

Citons ici les composantes de l'Etat social, sans les détailler car elles sont suffisamment connues : 1) les différentes branches de la Sécurité sociale ; 2) les pratiques généralisées des concertations sociales entre représentants des travailleurs et des employeurs ; 3) les différentes modalités de l'aide sociale pour les situations qui ne sont pas couvertes par la Sécurité sociale ; 4) les « consommations publiques » comme l'éducation à tous niveaux, la formation professionnelle, la santé, la culture, la mobilité, la politique sociale de logement, 5) et enfin une politique fiscale visant à une forte redistribution des revenus de manière à assurer le financement de l'aide sociale et des services publics.

L'ensemble des cinq éléments cités ci-dessus forment, pour Robert Castel, de manière indivisible la « propriété sociale » d'un pays. C'est cette propriété sociale qui permet d'assurer à tous les membres d'une nation une garantie contre les différents aléas de la vie tout en bénéficiant, de manière universelle, de services indispensables à leur vie quotidienne. De ce fait, elle peut contribuer à ouvrir de meilleures perspectives d'avenir sur le plan individuel et collectif.

Robert Castel souligne aussi que l'aboutissement de l'Etat social vers les années 1960 lui a également donné un statut d' « Etat salarial ». En effet, une très large majorité de la population est salariée et les dispositifs principaux de la protection sociale s'appuient sur le statut salarial. Le salariat apparaît donc comme un outil majeur de protec-

tion sociale alors qu'au 19ème siècle, les mouvements d'inspiration socialiste le considéraient comme un facteur d'aliénation et en souhaitaient l'abolition.

Les éléments constitutifs de l'Etat social forment, de manière indivisible, la « propriété sociale » d'un pays. Cette propriété sociale permet d'assurer à tous les membres d'une nation une garantie contre les différents aléas de la vie.

Dans la période qui a suivi la deuxième guerre, en même temps que se concrétisait l'organisation définitive de la Sécurité sociale, un compromis s'est installé entre salariés et entreprises qu'on a parfois appelé le « compromis fordiste ». Un évènement, sans doute un peu oublié aujourd'hui, illustre ce compromis : une nouvelle version de la Déclaration commune sur la

Productivité déjà signée en 1954 et confirmée en 1959 par l'ensemble des organisations patronales et syndicales de Belgique. On peut y lire notamment ce passage tout à fait éclairant sur la nature du compromis fordiste : « *Les représentants des employeurs déclarent que l'accroissement de la productivité ne peut en aucune manière être obtenu en compromettant l'intégrité physique et morale des travailleurs ni en portant atteinte à leur dignité humaine. Les représentants des travailleurs déclarent de leur côté que l'effort commun en vue d'accroître la productivité ne servira pas de prétexte pour tenter de modifier le statut des entreprises ou mettre en cause l'autorité de leurs chefs.* »

Le partage des objectifs du compromis entre Travail et Capital est donc très nettement établi : l'économique relève du Capital et le social du Travail. A partir de 1961 s'est produite une forte expansion économique, dont les fruits ont été partagés, dans l'esprit du compromis fordiste, aux entreprises sous la forme à la fois de profits et de nouvelles capacités d'investissements et aux travailleurs sous la forme d'une augmentation de leur pouvoir d'achat et donc le développement accru de la consommation de masse.

2. LA DÉGRADATION DE L'ÉTAT SOCIAL

Les années 1960 (les « Golden Sixties ») sont souvent présentées comme la période optimale de l'État social. Robert Castel nous engage toutefois à ne pas mythifier cette période car non seulement cette conception enjolive une période de guerres coloniales et d'injustices multiples mais aussi parce qu'elle fait l'impasse sur différents phénomènes qui démontraient le caractère inachevé de l'État social. Parmi ceux-ci figurent le maintien et la reproduction des inégalités, la perpétuation de l'injustice sociale et de l'exploitation de la force de travail. Paul Margette a récemment complété le propos de Robert Castel en évoquant d'autres faces sombres de l'État social : la condition des femmes, le racisme rampant à l'égard des travailleurs étrangers, la stigmatisation des homosexuels, la fermeture à l'égard des nouveaux mouvements sociaux.

Dans la décennie suivante, cette croissance s'est essouffée à l'échelle internationale. Isabelle Cassiers et Luc Denayer ont fait une analyse détaillée des différentes modifications du contexte économique international qui sont à la base de cette régression de la croissance, et en particulier de la manière dont celles-ci se sont manifestées en Belgique mais aussi à propos des rapports de plus en plus difficiles entre interlocuteurs sociaux.

Les nouvelles conditions économiques ont sérieusement entamé l'équilibre de fonctionnement de l'État social, confronté simultanément à de grandes pertes de recettes et une énorme croissance de demandes d'interventions surtout dans le secteur du chômage. Les

cotisations sociales ne parvenant plus à équilibrer les comptes de la Sécurité sociale, l'Etat a dû compléter ses budgets, ce qui a entraîné une forte croissance de son endettement.

LE NÉOLIBÉRALISME : UNE CONTRE-RÉVOLUTION

Par ailleurs, le monde des entreprises s'inquiétait de voir régresser la part du produit du capital dans le PIB au profit de celui du travail. Cette inquiétude est devenue déterminante au moment des chocs de croissance des années 70. Les stratégies des entreprises qui ont alors été mises en œuvre et qui ont été appliquées à l'échelle internationale sont parfois appelées « la contre-révolution néolibérale ». Elle a pris une quadruple forme : économique, sociale, idéologique et politique.

Opposé au modèle social-démocrate, le modèle néolibéral est, sur le plan économique, en faveur de toutes les politiques qui améliorent la rentabilité du capital et la diminution des charges pesant sur les plus hauts revenus et sur la fiscalité des entreprises. Ces politiques visent à limiter au maximum les interventions régulatrices des états de manière à laisser les marchés des capitaux fonctionner sous l'action de leurs seules « lois naturelles ». Cette dérégulation a été particulièrement active dans le secteur bancaire. Le néolibéralisme vise aussi au détricotage des services publics pour ramener les plus rentables d'entre eux dans la sphère de l'économie marchande.

Dans le domaine social, le néolibéralisme organise la baisse des interventions de l'Etat social au nom de la nécessité de la réduction de l'endettement public, ce qui entraîne la prolifération des politiques d'austérité. Dans le même temps, il construit l'affaiblissement du droit du travail par la multiplication des statuts faibles : le travail intérimaire, le travail à temps réduit, les multiples fonctions de « faux indépendants », le recours au détachement de travailleurs prove-

nant de pays à protection salariale et sociale plus faible. Au nom de la « compétitivité des entreprises », il vise principalement à comprimer les charges salariales en prétendant que les entreprises pourraient ainsi plus facilement créer de nouveaux emplois.

Le néolibéralisme comporte également une importante facette idéologique dont un des postulats traite des inégalités sociales. Il ne nie pas leur existence mais met l'accent sur le fait qu'au départ de sa vie, chacun possède une présomption d'égalité des chances. Dès lors, s'appuyant sur cette égalité des chances, il ne relève que de la responsabilité de chacun de trouver les voies de son émancipation et de la recherche d'une vie meilleure.

Enfin, dans le cadre de la construction européenne, il nous faut décrire une importante dimension politique du modèle néolibéral : celle du transfert vers le niveau européen de la gestion des principales politiques économiques et budgétaires nationales. Ces institutions sont la Commission européenne, le Conseil européen, la Banque Centrale européenne et l'Eurogroupe. Bien plus que les gouvernements nationaux,

Ces 35 dernières années sont, en Belgique, celles de la dégradation progressive de l'Etat social. Dès lors, on doit se demander si le modèle social-démocrate peut encore servir de cadre de référence pour la lutte contre les inégalités.

ces institutions sont influencées par l'idéologie néolibérale. Par contre, elles ne sont soumises à aucun contrôle démocratique et peuvent rester parfaitement insensibles aux contestations nationales des politiques qu'elles impulsent. Ceci est d'autant plus pertinent que les quelques rares expériences de référendums nationaux portant sur des questions européennes (France, Pays-Bas, Irlande, Grèce) ont montré que les peuples ne votent pas nécessairement

selon les souhaits des instances européennes. Avec l'adoption en 2012 du Pacte budgétaire européen, ces institutions ont obtenu de véritables

procédures disciplinaires pour encadrer les politiques d'austérité qu'elles imposent. Quant au Parlement européen, ce n'est certainement pas par hasard que son pouvoir décisionnel est faible et que sa capacité de contrôle sur les autres institutions est pratiquement nulle.

Au terme de ce rapide tour d'horizon sur la dégradation progressive subie par l'Etat social en Belgique au cours des 35 dernières années, il faut donc constater que son champ d'intervention a subi des restrictions importantes et que les inégalités se sont considérablement accrues, malgré le maintien d'une grande partie de son socle de protection sociale. Dès lors, on doit se demander si le modèle social-démocrate peut encore servir de cadre de référence pour la lutte contre les inégalités.

3. LE MODÈLE SOCIAL-DÉMOCRATE A-T-IL ENCORE UN AVENIR ?

Dans le courant de ces trente dernières années, période qu'Isabelle Cassiers et Luc Denayer appellent « les Trente Bouleversantes », nos sociétés ont connues des modifications profondes et, ceci, sur tous les plans (économiques, technologiques, sociaux, politiques, idéologiques...). Compte tenu de ces bouleversements, le modèle social-démocrate peut-il redevenir au 21^e siècle le vecteur central d'une nouvelle dynamique efficace de lutte contre les inégalités sociales ? Une question complémentaire à poser consiste à se demander si, à défaut d'un retour possible du modèle social-démocrate, il n'y aurait pas lieu de proposer un modèle alternatif mieux adapté au nouvel environnement économique, social et politique de la Question sociale. Reprenons d'abord les principaux constats que l'on peut faire à propos de ce nouvel environnement.

LES « TRENTE BOULEVERSANTES »

Sur le plan économique, la « contre-révolution néolibérale » des années 80 a entraîné une diminution de la croissance et une réorientation graduelle de l'économie productive vers une économie financière afin d'y dégager de nouvelles sources de profit. L'économie financière consiste à vendre, non plus des biens et des services, mais des « produits

financiers » (actions, SICAV, obligations, produits dérivés) producteurs de revenus financiers supplémentaires mais aussi supposés croître en valeur. La valeur de la plupart de ces produits financiers est toutefois de nature purement spéculative.

Thomas Piketty a analysé les conséquences de cette évolution en faisant remarquer que depuis plusieurs décennies, le rendement du capital dépassait le taux de croissance dans nos économies et que cette tendance risquait de perdurer encore longtemps. Il s'ensuit que le patrimoine des plus riches a recommencé à croître depuis les années 80. Cette croissance est produite à la fois par l'accumulation de la part des revenus non réinvestis et par le gonflement de la plus-value de la plupart des produits financiers constitutifs des grands patrimoines. Une autre conséquence est le nouvel accroissement des inégalités entre les plus riches et le reste des populations.

Enfin, le capitalisme s'est jusqu'ici très peu préoccupé d'une série de problèmes environnementaux apparus depuis les années 1970, qu'il s'agisse, par exemple, de la perspective de l'épuisement à moyen terme des réserves de matières énergétiques ou des dangers potentiels de l'énergie nucléaire.

Sur le plan social, les Trente Bouleversantes ont amené un chômage de grande ampleur accompagné d'une foule de situations de précarité ou, comme le dit Robert Castel, d'une multiplication d'individus qui occupent dans la société une position de « surnuméraires » ou « d'inemployables ». Désormais, pour beaucoup, l'avenir est marqué du sceau de l'aléatoire et de la fragilité du lien social. Sur un plan plus idéologique, André Gorz estimait déjà en 1981 que le développement du capitalisme a produit une classe ouvrière qui, dans sa majorité, n'est plus capable de se rendre maîtresse des moyens de production et dont les intérêts directement conscients ne coïncident pas avec une rationalité socialiste. De fait, la classe ouvrière aurait perdu sa vocation révolutionnaire dessinée par Marx et André Gorz lui a donc adressé

Sur le plan politique, l'idéologie néolibérale a tellement envahi le champ politique qu'elle a même atteint les rangs des défenseurs traditionnels de l'Etat social.

ses adieux. Par contre, il s'intéressait déjà beaucoup à la « non-classe des prolétaires post-industriels », l'ensemble des surnuméraires de la production sociale qui s'étend à presque toutes les couches de la société et qui serait devenu le nouveau « sujet historique » de la société moderne. Enfin, il faut compléter ce tableau par l'émergence des nouvelles composantes de la classe ouvrière issues de l'immigration.

Ces nouvelles populations, même lorsqu'elles acquièrent la nationalité belge ne sont pas prémunies contre le racisme, parfois sous des formes latentes, et contre des discriminations diverses. Or, elles constituent une grande partie des surnuméraires de l'Etat social.

Sur le plan politique, il a fallu constater que l'idéologie néolibérale a tellement envahi le champ politique qu'elle a même atteint les rangs des défenseurs traditionnels de l'Etat social au point que certains d'entre eux sont devenus des partisans convaincus du nouvel « Etat social actif ». A l'échelle européenne, une confusion idéologique certaine s'est développée parmi différents partis socialistes ou sociaux-démocrates comme par exemple le SPD allemand. Il faut regretter à cet égard d'occasionnelles absences de vigilance de la part de certains défenseurs du modèle social-démocrate et qui les ont parfois conduits à accepter des distorsions graves de l'esprit de l'Etat social, par exemple en adhérant à des politiques d'activation en matière de chômage. Enfin, on a déjà évoqué les processus par lesquels les gouvernements européens ont graduellement transféré une partie importante de leur responsabilité politique à des institutions européennes exonérées de tout contrôle démocratique.

CONTINUITÉ OU RÉINVENTION ?

Essayons maintenant, avec l'aide de certains auteurs qui m'ont apparu proposer des apports significatifs, mais qui n'ont pas nécessairement des vues convergentes, de tracer quelques pistes de réflexion sur l'avenir du modèle social-démocrate ou d'un cadre alternatif poursuivant des objectifs analogues.

Certains de ces auteurs s'interrogent sur l'avenir du capitalisme lui-même. Ainsi, Marcel Roelandts s'appuyant sur une grille d'analyse classiquement marxiste, estime que la période des Trente Glorieuses apparaît comme une parenthèse de prospérité dans une histoire générale de crises successives dont le capitalisme ne pourra jamais se débarrasser. Il souligne notamment la double difficulté du capitalisme à valoriser la rentabilité de son capital productif et à trouver des acheteurs pour ses productions alors que le système a tendance à comprimer ses propres débouchés. Toutefois, il précise que le capitalisme trouve, à chaque fois, les solutions pour sortir des crises dont il a lui-même produit les causes et que sa chute n'est nullement inéluctable, sauf intervention consciente d'un puissant mouvement social.

De son côté, André Gorz, traitant lui, non pas de la fin mais de la sortie du capitalisme, estime que le système a atteint ses limites. En particulier, il remarque que la vigoureuse financiarisation de l'économie n'est que le résultat du fait que la production n'est plus capable de valoriser l'ensemble des capitaux accumulés. Suite à leur informatisation et leur robotisation, les processus productifs ont permis de produire des quantités croissantes de marchandises avec des quantités décroissantes de travail. En outre, l'indispensable « restructuration écologique ne peut qu'aggraver la crise du système ; il est en effet impossible d'éviter une catastrophe climatique sans rompre radicalement avec les méthodes et la logique économique qui y mènent depuis 150 ans ». Il constate, par ailleurs, que bon nombre de biens intellectuels ou culturels sont tombés dans le domaine public et tendent vers la gratuité et que la propriété

privée des moyens de production et donc le monopole de l'offre devient progressivement impossibles. L'économie de la connaissance se donne ainsi pour base une richesse ayant vocation d'être un bien commun, et les brevets et copyrights censés le privatiser n'y changent rien ; l'aire de la gratuité s'étend irrésistiblement. L'informatique et Internet minent le règne de la marchandise à sa base. Tout ce qui est traduisible en langage numérique est reproductible, communicable sans frais et tend irrésistiblement à devenir un bien commun. Ce qui plaide en faveur de ce type de développement, c'est que chez les « surnuméraires » du système, il existe beaucoup plus de compétences, de talents et de créativité que l'économie capitaliste ne peut utiliser. Cet excédent de ressources humaines ne peut devenir productif que dans une économie où la création de richesses n'est pas soumise aux critères de rentabilité, c'est-à-dire qu'elle échappe au système capitaliste et augmente la sphère d'autonomie de ces nouveaux producteurs.

Thomas Piketty avance, de son côté, qu'il est possible de revenir à l'État social dont le principal problème actuel est le sous-financement. A cet effet, il propose une réforme fiscale en plusieurs points : une fiscalité sur les revenus qui englobe les revenus du travail, du patrimoine immobilier et des revenus du capital et qui en même temps doit redevenir nettement plus redistributive, une taxation sur le capital et une ébauche de taxe européenne sur le capital. La taxation nationale sur le capital impliquerait (« une utopie utile ») que le système soit assorti d'une gestion mondiale pour imposer des transmissions automatiques d'informations bancaires. Les taux appliqués seraient progressifs, passant de 0 à 2% suivant certains seuils. Thomas Piketty montre également que de tels systèmes de taxation sont déjà appliqués dans certains pays ou l'ont été antérieurement.

Sur un autre plan, celui de l'organisation de l'État social, Pierre Rosanvallon poursuit depuis longtemps une réflexion stimulante. Dès 1981, il a montré que l'État-providence en tant qu'état redistributeur est trop centralisateur, trop opaque et trop bureaucratique. Pour le né-

cessaire sauvetage de l'Etat social, il estime indispensable une triple dynamique de socialisation, de décentralisation et d'autonomisation permettant de redéfinir les frontières et les rapports entre l'Etat et la société. Plus précisément, l'autonomisation consisterait à transférer certaines tâches de services publics vers des collectivités non publiques (associations, fondations, groupements divers).

Enfin, a paru très récemment l'ouvrage de Paul Margette sur la crise de la gauche. Sans évoquer explicitement l'Etat social, il décrit à son tour les grandes lignes de l'évolution économique et sociale des pays européens. Estimant que la dimension européenne est le niveau incontournable pour de nouvelles conquêtes sociales, il prononce un plaidoyer vigoureux pour que l'Europe devienne le pilier d'une croissance durable. Dans la foulée des analyses et des propositions de Thomas Piketty, il propose une taxe européenne sur les transactions financières. Enfin, il témoigne d'une grande admiration pour l'émergence d'un nouvel individualisme implanté surtout dans la jeunesse, pratiquant de nouvelles formes de diffusion des savoirs dans un contexte d'« extension du domaine de la fête ». Ce qui le conduit à énoncer que « l'affirmation des identités personnelles et le nouvel hédonisme renforcent la démocratie parce qu'ils consolident ses fondements anthropologiques ».

4. QUATRE PISTES DE RÉFLEXION POUR UN FUTUR PROCHE

Tentons, pour conclure, de tracer quelques pistes pour contribuer à la réflexion sur la lutte contre les inégalités.

Les décisions visant des politiques plus redistributives ne se prendront pas à l'issue de simples débats académiques entre économistes éclairés. Il y a là un champ fondamental pour de futures luttes sociales.

1. L'Etat social n'est pas nécessairement condamné à un lent dépérissement. Robert Castel, malgré son pessimisme, montre qu'une large majorité de personnes font encore partie du salariat et que ce statut leur garantit un certain niveau de protection. Rien ne démontre que la préservation de l'Etat social implique une forte croissance économique comme durant la période des Golden Sixties. L'histoire des luttes sociales qui ont contribué

à l'émergence de l'Etat social ne se sont pas toutes déroulées dans des périodes de forte croissance. L'exemple du New Deal de la période rooseveltienne en fait une belle démonstration. Mais, n'en demeure pas moins le problème d'un financement alternatif à celui de l'utilisation des fruits d'une forte croissance. Thomas Piketty fournit des pistes importantes pour ce refinancement mais on se doute bien que les décisions visant des politiques plus redistributives et comprenant notamment la taxation du capital ne se prendront pas à l'issue de simples débats académiques entre économistes éclairés.

Il y a là un champ fondamental pour de futures luttes sociales.

2. Robert Castel et André Gorz ont tous deux évoqué l'émergence importante d'une nouvelle « non-classe » de surnuméraires. Alors que le premier s'inquiétait de leur possible désaffiliation, le second au contraire y voyait la perspective d'un mode de développement économique où la création de richesses ne serait plus soumise aux critères de rentabilité et pourrait augmenter la sphère d'autonomie de ces nouveaux producteurs par rapport au capitalisme. Cette perspective doit renforcer l'attention que portent de nombreux observateurs des mouvements sociaux aux potentialités du développement de certaines formes d'économie sociale.

3. Certains acteurs du mouvement social dont l'action se situe essentiellement au niveau régional (comme à Bruxelles) ressentent parfois la dimension régionale comme un carcan à cause du caractère trop partiel de ses compétences institutionnelles ou de ses moyens budgétaires trop réduits. Or, l'espace régional, par sa décentralisation, est suffisamment proche du terrain social pour pouvoir accompagner les nouvelles formes d'économie dont parlait André Gorz.

L'Europe apparaît actuellement comme un bastion quasi inexpugnable des politiques conservatrices extrêmes. Il y a à ce niveau un chantier immense visant à reconstituer cette « unité de classe » vainement recherchée à l'échelle européenne depuis plus d'un siècle.

De même, l'espace régional devrait pouvoir tenir compte plus facilement des propositions de socialisation, de décentralisation et d'autonomisation formulées par Pierre Rosanvallon. Ce serait également un laboratoire intéressant pour mettre au point les nouvelles pistes du développement durable intégrant simultanément sa triple dimension économique, sociale et écologique.

4. Enfin, il nous faut absolument parler de la dimension européenne

des luttes sociales qui nous tiennent à cœur. De par les priorités essentiellement économiques qui lui ont été dessinées à sa création et qui se sont confirmées à chaque nouvelle étape, par la dominance néolibérale qui caractérise l'esprit de toutes ses initiatives, par la concentration des pouvoirs qui ont été donnés délibérément à ses principales institutions par ailleurs libres de tout contrôle démocratique, l'Union Européenne apparaît actuellement comme un bastion quasi inexpugnable des politiques conservatrices extrêmes. D'un autre côté, c'est un niveau qui devrait apparaître comme incontournable pour le développement de nouvelles solidarités dépassant le cadre national et par la suite pour de nouvelles conquêtes sociales, comme par exemple en matière de durée du temps de travail. Il y donc à ce niveau un chantier immense visant à reconstituer cette « unité de classe » vainement recherchée à l'échelle européenne depuis plus d'un siècle et auquel Jean Jaurès avait consacré les derniers efforts de sa vie ●

BIBLIOGRAPHIE

- Robert Castel : « Les métamorphoses de la question sociale » (Arthème Fayard, 1995)
- Pierre Rosanvallon : « La crise de l'Etat-providence » (Seuil, 1981)
- Isabelle Cassiers et Luc Denayer : « Concertation sociale et transformations socio-économiques en Belgique » (I.R.E.S., discussion paper 2009-42)
- Jean-Louis Siroux et Daniel Zamora : « La lutte contre les inégalités, promesse oubliée de lutte contre la pauvreté » (Pauvreté, n° 4, juin 2014)
- François Ghesquière et Joël Girès : « Les politiques de lutte contre la pauvreté au prisme de la reproduction des inégalités » (Pauvreté, n° 8, juin 2015)
- Thomas Piketty : « Le capital au XXIe siècle » (Le Seuil, 2013)
- André Gorz : « Adieux au prolétariat » (Le Seuil, 1981)
- Marcel Roelandts : « Dynamiques, contradictions et crises du capitalisme » (Contradictions, 4e trimestre 2010)
- André Gorz : « La sortie du capitalisme a déjà commencé » (Ecologica, 2008)
- Paul Magnette : « La gauche ne meurt jamais » (Luc Pire, 2015)



Editeur responsable: Nicolas De Kuyssche - Rue Fernand Bernier 40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66. Avec le soutien de la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale - Graphisme: Gaëlle Grisard

Numéro **09**, Septembre **2015**.

PRÉSENTATION

Durant les fameuses « Trente Glorieuses », le modèle de l'Etat social a constitué un dispositif remarquablement articulé et, à bien des égards, efficace de lutte contre les inégalités sociales. Dans cette contribution, Bruno Vinikas analyse les processus historiques ayant permis l'émergence de ces dispositifs de redistribution. Il expose également les phénomènes qui, depuis le début des années 1980, ont conduit à leur asphyxie et à leur dégradation progressive.

Dans le contexte d'une construction européenne résolument marquée du sceau néolibéral, Bruno Vinikas soulève une série de questions cruciales : l'Etat social, comme son corolaire politique, le modèle social-démocrate, est-il encore un cadre de référence pertinent pour lutter contre les inégalités ? Les mécanismes de redistribution sociale sont-ils condamnés à disparaître ou peuvent-ils se réinventer ? Pour y répondre, cette contribution propose une lecture originale de plusieurs approches récentes en économie et sociologie des inégalités.

L'AUTEUR

Bruno Vinikas est docteur en sciences. Durant sa vie professionnelle, il a exercé différentes responsabilités comme haut fonctionnaire dans les domaines de l'économie, du social, de la politique des immigrés. Toujours militant social et politique, il est actif dans plusieurs associations. Il est également Vice-président du FBLP.